

**Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre Ponçon »**  
**Avis de mise en concurrence**  
**Procédure Adaptée**

**1 – IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE :**

Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre Ponçon» 4 Avenue des 3 Frères Arnaud,  
04 400 BARCELONNETTE

☎ : 04 92 81 28 23

FAX: 04 92 81 15 26

✉ : [administration@ccvusp.fr](mailto:administration@ccvusp.fr)

**2- REPRESENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR:**

Madame VAGINAY Sophie Présidente de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre Ponçon.

**3- PROCEDURE DE PASSATION:**

Procédure adaptée, article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

**4- OBJET DU MARCHE:**

Prestation de nettoyage et entretiens des locaux communautaires

**4- DUREE DU MARCHE:**

Le marché est conclu pour une période de **3 ans** à compter de la notification de l'ordre de service au prestataire.

**5- CRITERES DE SELECTION DES OFFRES:**

- Valeur technique (40 %)
- Prix des prestations (60 %) sur la base des éléments fournis sur le bordereau de prix

Le pouvoir adjudicateur, se réserve le droit, **s'il en juge nécessaire**, de négocier avec les candidats les mieux-disants.

**6 –LIEU OU L'ON PEUT RETIRER ET REMETTRE LES OFFRES**

**Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre Ponçon» 4 Avenue des 3 Frères Arnaud, 04 400 BARCELONNETTE.**

Les offres devront être remises sous pli cacheté portant la mention « **ne pas ouvrir - Prestation de nettoyage et entretien des locaux** ».

**7 – LES CANDIDATURES ET LES OFFRES SERONT COMPOSEES DES PIECES SUIVANTES :**

- DC1 ou équivalent
- DC2 ou équivalent
- Références et qualifications pour des prestations de même nature
- Attestation d'assurance responsabilité civile.
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet
- La déclaration que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir
- Les documents ou attestations figurant à l'article R. 324-4 du Code du travail et L5212 de 1 à 4 du code de travail
- L'attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 324-9, L. 324-10, L. 341-6, L. 125-1 et L. 125-3 du Code du travail
- Une déclaration du chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaires concernant les services, objet du contrat
- Cadre du bordereau de prix
- Règlement de consultation paraphé et signé
- CCTP paraphé et signé
- Acte d'engagement
- Mémoire technique

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira en outre les documents mentionnés au II de l'article 51 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics (attestations sociales et fiscales) ainsi que la preuve d'une assurance valide pour les risques professionnels, **7 jours maximum** après que le représentant du pouvoir adjudicateur les lui ait demandés, faute de quoi son offre sera rejetée.

#### **8- RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES**

Les renseignements techniques ou administratifs, peuvent être obtenus par :

Tel : 04 92 81 28 23

Fax : 04 92 81 15 26

Mail : [dolivier@ccvusp.fr](mailto:dolivier@ccvusp.fr)

**9- DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : le 09 juin 2017 à 16 Heures.**

#### **10- DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION**

**Le 18.05.2017 au BOAMP**

**Le 18.05.2017 sur le site Internet de la Collectivité**

**Le 18.05.2017 Affichage portes Communauté**